

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté – Patrie

MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA
REFORME FONCIERE

Direction Générale des Infrastructures et des Equipements Urbains (DGIEU)

PROJET D'INFRASTRUCTURES ET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN (PIDU)

Crédit IDA administré par le Groupe de la Banque Mondiale
N° du Crédit : IDA-6298-TG

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION DE L'ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) SIMPLIFIEE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DE KPELEOUWAYI ET DE SES VOIES D'ACCES DANS LA VILLE DE KARA

Activité N°88 approuvée dans le STEP

AMI N° 17/2021/MUHRE/DGIEU/PIDU

1. Le Gouvernement de la République Togolaise représenté par le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour le financement du Projet d'Infrastructures et de Développement Urbain (PIDU) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour la mission de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) simplifiée des travaux de construction du pont de kpéléouwayi et de ses voies d'accès dans la ville de Kara.
2. Les services de consultant (« services ») comprennent (tâches spécifiques non exhaustives) :
 - Identifier et analyser les impacts sociaux et environnementaux des travaux dans les quartiers bénéficiaires et ses environs afin de proposer des mesures d'atténuation des impacts et de vérifier la conformité de ces activités avec les politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale et la réglementation nationale en matière d'évaluation environnementale ;
 - Connaître la situation initiale/référence sur le plan social et environnemental ainsi que les activités du sous-projet ;
 - Connaître les éléments sensibles et valorisés de l'environnement dans l'aire d'influence du sous- projet en vue d'en tenir compte ;
 - Analyser le cadre politique, juridique et institutionnel de l'évaluation environnementale du sous- projet ;

- Appréhender l'évolution environnementale et sociale de la zone en l'absence du sous-projet (scénario 'sans sous-projet') ;
 - Connaitre les impacts environnementaux et sociaux probables des activités du sous-projet, par comparaison au scénario sans sous-projet ;
 - Identifier des améliorations potentielles dans le design/conception du sous-projet pour optimiser les impacts positifs et éviter, atténuer ou compenser les impacts négatifs ;
 - Assurer la conformité du sous-projet, avec les politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale et les exigences réglementaires nationales ;
 - Elaborer le Plan de Gestion Environnementale et Sociale ;
 - Assister le maître d'ouvrage dans le processus d'évaluation du rapport provisoire, jusqu'à la délivrance du certificat de conformité environnementale par le Ministre chargé de l'Environnement.
 - Etc.
3. Le délai global estimatif d'intervention du consultant pour la mission d'élaboration de l'EIES simplifiée est de 28 Personnes/Jours.
4. Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière à travers la Personne Responsable des Marchés Publics invite les consultants individuels (« consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

La langue de soumission est le Français.

5. Les exigences minimales en termes de profil du Consultant sont les suivantes :

La mission sera conduite par un consultant individuel, ayant une expérience confirmée dans l'élaboration des EIES des travaux de génie civil.

Le consultant doit :

- (i) être titulaire d'un diplôme d'au moins Bac+5 en sciences environnementales (biologie, géologie, botanique, foresterie, géographie, etc.) ou équivalent avec une formation complémentaire sur les évaluations environnementales ;
- (ii) avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle générale ;
- (iii) avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'élaboration d'EIES sur des projets financés par des bailleurs internationaux au cours des cinq (05) dernières années dont au moins trois (03) sur des projets de bitumage de voie avec aménagement de ponts ; les missions sur des projets de la Banque Mondiale constitueraient un atout ;
- (iv) avoir une parfaite connaissance de la langue française, parlée et écrite. Il doit avoir une connaissance des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale et des autres bailleurs (BAD, UE, BOAD, etc.).
- (v) Il devra être familiarisé avec la législation nationale en matière d'évaluation environnementale. Des formations en matière d'évaluation environnementale et sociale ou toutes autres formations spécifiques incluant le développement durable seraient des atouts.

Il est porté à l'attention des Consultants les dispositions de la Section III, des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de Juillet 2016 révisé en Novembre 2017 ('Règlement de Passation des Marchés'), décrivant les politiques de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêt.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de « sélection de consultant individuel (CI) » telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Personne Responsable des Marchés Publics/Point focal
du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière

Rue Nicolas Grunitzky, 3^{ème} étage Immeuble de la Direction
Générale de la société des postes du Togo à Nyékonakpoè

Tél. : (228) 99 55 29 60/ 90 30 69 37/ 91 94 39 81

E-mail : info@pidu-togo.tg/marchepublicmuhcv@gmail.com

tous les jours de lundi à vendredi, de **9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00, heure locale.**

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier postal ou par courrier électronique) au plus tard **le 23/12/2021 à 10 heures, heure locale.**

Personne Responsable des Marchés Publics/Point focal du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière

Rue Nicolas Grunitzky, 3^{ème} étage Immeuble de la Direction Générale de la société des postes du Togo à Nyékonakpoè

BP : 14182 Lomé-Togo

E-mail : info@pidu-togo.tg/marchepublicmuhcv@gmail.com

Lomé, le 07/12/2021

La Personne Responsable
des Marchés Publics

Viglo K. MENSAH